



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 98152

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les dangers du rayonnement solaire pour les yeux, conduisant insidieusement au vieillissement du cristallin : 40 % des cataractes pourraient être prévenues en se protégeant les yeux dès le plus jeune âge au moyen de verres filtrant UVA et UVB de bonne qualité. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions en matière d'information des jeunes générations à l'approche de l'été.

Texte de la réponse

À l'approche de l'été, le ministre de la santé a souhaité que tous les efforts soient faits afin de donner au public une information détaillée sur les risques liés à l'exposition aux ultraviolets. Ainsi, l'Institut national du cancer a lancé une campagne nationale intitulée « Soleil, mode d'emploi ». Cette campagne, qui se déroulait du 4 juillet au 31 août 2006, était composée de cinq messages clés : éviter de s'exposer au soleil entre 12 h et 16 h ; rechercher l'ombre le plus possible ; se couvrir avec un tee-shirt ; un chapeau à larges bords ; des lunettes de soleil ; appliquer de la crème solaire d'indice 30 au minimum et renouveler régulièrement l'application ; protéger tout particulièrement les enfants et les adolescents. Cette campagne d'information recommande notamment le port de lunettes de soleil avec filtre anti-UV (norme CE) et montures enveloppantes. D'autre part, elle insiste sur l'importance de protéger en premier lieu les jeunes générations qui sont les plus fragiles. Le dispositif d'information comprend une campagne d'affichage composée de quatre affiches, une campagne de presse, un site Internet dédié, un dépliant d'information grand public, une affichette et des actions de proximité sur les plages. Les différents messages et visuels de cette campagne sont disponibles sur le site Internet qui lui est dédié : <http://www.e-cancer.fr/soleilmodedemploi>.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98152

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6754

Réponse publiée le : 10 octobre 2006, page 10693